

# LES TÉLÉVISIONS DE PROXIMITÉ

DANS LE NORD PAS DE CALAIS ET LA BELGIQUE TRANSFRONTALIERE



Réseau RAFHAEL

Juillet 2004



## PRÉFACE



A l'occasion de l'Assemblée Générale du 12 juillet 2004 et conformément aux orientations du Réseau RAFHAEL retenues en juillet 2003, j'ai le plaisir de vous présenter ce document relatif aux « Télévisions de proximité dans le Nord Pas de Calais et la Belgique Transfrontalière ».

Ce document est une photographie en ce milieu d'année 2004 de l'existant sur ce dossier.

Il est le fruit des éléments apportés directement par tous ceux qui concourent à l'Audiovisuel en région.

Aujourd'hui, avec l'ouverture de la publicité pour la distribution, le lancement des appels à candidatures en hertzien analogique et les évolutions législatives, le Paysage Audiovisuel de Proximité se dessine. La loi sur les communications électroniques et les services de communication audiovisuelle vient modifier les règles juridiques avec de nombreuses avancées, notamment, grâce à la mobilisation des parlementaires.

L'amélioration du cadre juridique et économique, même s'il reste à compléter, va favoriser l'apparition de nouvelles chaînes au service des territoires, et conforter celles qui existent.

Ce document est utile et pertinent car il met en exergue un certain nombre d'initiatives dans une diversité de situations.

Je ne doute pas que le lecteur y trouvera un vif intérêt et qu'il pourra être le point de départ de réflexions ultérieures à mener.

**Michel DELEBARRE**  
Ancien Ministre d'Etat  
Député-Maire de Dunkerque  
Président du Réseau RAFHAEL

# SOMMAIRE

Préface de Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque, Président de RAFHAEL

<b>R</b>	<b>AFHAEL</b>	<b>6</b>
	Présentation du Réseau RAFHAEL RAFHAEL et les Télévisions locales	
<b>A</b>	<b>VANT - PROPOS : Point de repère sur les Télévisions locales</b>	<b>10</b>
	Généralités Typologies de télévisions locales Comparaison internationale, quelques chiffres Les causes du retard français - Une nouvelle donne...	
<b>F</b>	<b>LANDRES</b>	<b>15</b>
	<b>C9 TÉLÉVISION</b> – Saint André <b>WTV</b> – West Vlaamse Televisie - Roeselare (Belgique) <b>FOCUS TELEVISIE</b> – Oostende (Belgique)	
<b>H</b>	<b>AINAUT</b>	<b>23</b>
	<b>TÉLÉMB</b> – Mons Boringe (Belgique) <b>NO TÉLÉ</b> – Tournai (Belgique) <b>CANAL LOCAL</b> - Valenciennes <b>BEFFROI VISION</b> – Le Château Cambrésis <b>TBC</b> – Télévision BruayCâble - Bruay sur l'Escaut <b>CRESPIN TÉLÉVISION</b> – Crespin	
<b>A</b>	<b>RTOIS</b>	<b>37</b>
	<b>ILTV</b> – Information Locale, Télévision et Vidéo - Hénin Carvin <b>TÉLÉGOHELLE</b> – Méricourt <b>CANAL BREBIERES</b> – Brebières	
<b>E</b>	<b>T, sans oublier... les décrochages locaux des télévisions nationales</b>	<b>45</b>
	<b>FR3 Nord Pas de Calais Picardie</b> <b>M6 Lille</b>	
<b>L</b>	<b>ITTORAL</b>	<b>51</b>
	<b>ASTV</b> – Grande Synthe <b>DELTA TV</b> – Gravelines <b>ID7</b> – Dunkerque <b>CUD</b> - Communauté urbaine de Dunkerque – Service audiovisuel <b>MAILLEBOIS TÉLÉVISION</b> - Longueesse	



# RAFHAEL

## Réseau des Agglomérations de Flandre, du Hainaut, de l'Artois Et du Littoral

### ORIGINE

TGVilles - RAFHAEL est issu d'une Association de lobbying en faveur du TGV Nord, créée en 1987, par **Pierre MAUROY**, Ancien Premier Ministre, Maire de Lille.

Celle-ci nommée "**TGV Gare de Lille**" regroupait des institutions, des entreprises, des chambres consulaires et même des particuliers ! En 1993, elle atteignit son objectif en accueillant le TGV Nord au cœur de Lille plutôt qu'en rase campagne, TGV qui irriguait également un certain nombre de Villes de la région Nord-Pas de Calais.

C'est en 1995, sur la base d'une dynamique historique que TGVilles - RAFHAEL se constitua en Réseau de Villes, en associant toutes les villes du Nord-Pas de Calais désireuses de travailler ensemble sur les retombées du TGV.

La Bataille du Rail de la fin des années 80 a légué son expérience à toute une région et même au-delà, puisque les belges, flamands ou wallons, se retrouvent maintenant dans une même structure qui défend des intérêts communs dans ce domaine majeur qu'est l'accessibilité.

En décembre 1997, l'Etat français reconnaissait officiellement l'activité de l'association en la labellisant "Réseau de Villes" au cours d'un Comité Interministériel de Développement et d'Aménagement du Territoire. Cette labellisation lui a permis de rejoindre rapidement le Club National des Réseaux de villes qui compte actuellement une trentaine de Réseaux de Villes en France.

En **juillet 2000**, le Réseau devient **RAFHAEL** afin de mieux correspondre aux orientations choisies.

### EVOLUTION

- 1987** Constitution de l'Association TGV Gare de Lille, initiée par Pierre MAUROY, Maire de Lille. Objectif du groupe de lobbying : faire se croiser et s'arrêter les TGV Nord-Européens au cœur de Lille. Valorisation du TGV en tant que vecteur du développement
- 1995** Transformation en TGVilles - RAFHAEL, réseau de villes du Nord-Pas de Calais et de la Belgique
- 1999** Passation de la Présidence entre Pierre MAUROY, Ancien Premier Ministre, Maire de Lille et Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'État, Maire de Dunkerque
- 2000** Évolution en Réseau de Villes et d'Agglomérations transfrontalier  
Volonté des membres de renforcer son rôle de lieu privilégié de rencontres et de discussions, d'échanges, entre villes, intercommunalités, institutions et autres organismes acteurs du développement régional et transfrontalier.
- 2001** Confirmation des orientations définies par les membres :
  - Technologies de l'information et de la communication
  - Dossier liaisons ferroviaires
  - Sujets d'intérêt commun : Lille 2004, Schéma directeur, volet territorial du CPER, nouvelle donne énergétique, Urbanisme Commercial...



### CONTACTS

**Dominique CRESSON**  
**Coralie DELPIERRE**  
[rafhael@lille-metropole-2015.org](mailto:rafhael@lille-metropole-2015.org)

**RAFHAEL**  
299 Boulevard de Leeds  
59777 EURALLILLE  
Tél. 03 20 63 33 96 / fax : 03 20 63 33 97  
Mobile 06 07 18 70 59

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- **Organiser le dialogue entre villes et acteurs des villes.** C'est-à-dire aboutir à une communication spontanée et naturelle entre villes, mais aussi entre les acteurs de la Ville au sein de chacune des Villes du Réseau.
- **Fédérer les acteurs** (politiques, administratifs, socio-économiques, culturels, sportifs, ...) **autour de projets innovants** stimulant les facteurs de développement économiques au sens large.
- **Développer** la qualité de la vie, au quotidien, souligner la **dimension eurorégionale** du Réseau. Faire prendre conscience au citoyen qu'il appartient à une communauté dynamique par le biais d'actions concrètes, de services supplémentaires initiés par le Réseau.
- **Mutualiser les compétences et les moyens**, échanger les expériences, entre villes et agglomérations du Réseau, mais aussi en s'informant sur ce qui se passe sur d'autres territoires.
- **Organiser, promouvoir une identité forte de chaque ville** qui permet d'organiser la complémentarité et la cohérence du développement des agglomérations vis-à-vis de leur territoire.
- **Générer une émulation** saine entre les villes du Réseau. C'est le meilleur moyen de se maintenir sur la pente ascendante du développement.

### ORIENTATIONS ACTUELLES

- **DOSSIER TRANSPORT** : poursuite de la réflexion générale sur les liaisons ferroviaires (dont grande vitesse), poursuivre la réflexion sur la **liaison Valenciennes-Mons** dans le cadre du rôle de RAFHAEL d'interpellation des autorités compétentes.
- **DOSSIER TIC** : poursuite de la réflexion sur les **Nouvelles technologies** et en particulier sur le développement des infrastructures de télécommunications **Haut débit**
- **SUJET D'INTÉRÊT COMMUN** : Informer les membres de RAFHAEL sur l'état d'avancement du projet événementiel « **Lille, capitale européenne de la culture en 2004** ». Autres sujets d'intérêt commun retenus en Assemblée Générale 2003 : **Urbanisme Commercial** ; le **développement des télévisions locales : la Nouvelle donne énergétique pour les collectivités locales...**
- **INTERCOMMUNALITÉS** : Favoriser la **réflexion/consultation** des responsables des agglomérations autour de projets de **documents de planification** (certains schémas de services collectifs, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, ...).

LES VILLES

Arras  
Avesnes sur Helpe  
Boulogne sur Mer  
Cambrai  
Douai  
Dunkerque  
Liévin  
Lille  
Mons (B)  
Roubaix  
Tourcoing  
Valenciennes  
Villeneuve d'Ascq

Les "entreprises"

EURALILLE  
Lille Grand Palais  
La BPN  
Le Crédit Lyonnais

LES MEMBRES FONDATEURS

Conseil Régional Nord-Pas de Calais  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Pas de Calais

LES INTERCOMMUNALITÉS

Communauté Urbaine Lille Métropole  
Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral  
Communauté Urbaine d'Arras  
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin  
Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin  
Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Communauté d'Agglomération du Boulonnais  
Communauté d'Agglomération du Calaisis  
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre  
Communauté d'Agglomération Artois COMM  
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole  
Communauté de Communes Flandre Lys

Membre Actif Partenaire

La Caisse des Dépôts et des Consignations

<b>Président</b>	<b>Michel DELEBARRE</b> , Ancien Ministre d'Etat, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Député-Maire de Dunkerque
<b>Président d'honneur</b>	<b>Pierre MAUROY</b> Président de 1987 à 1999 Ancien Premier Ministre, Sénateur du Nord, Président de la Communauté urbaine de Lille
<b>Premier Vice Président</b>	<b>René VANDIERENDONCK</b> , Maire de Roubaix, Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine de Lille, Vice-Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais
<b>Vices Présidents</b>	<b>Elio DI RUPO</b> , Bourgmestre de Mons <b>Patrick VAN DEN SHRIECK</b> , Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie <b>Jean-Pierre KUCHEIDA</b> , Député-Maire de Liévin <b>François-Xavier MUYLAERT</b> , Adjoint au Maire d'Arras
<b>Délégué Général</b>	<b>Dominique CRESSON</b> , Administrateur Territorial
<b>Permanente</b>	<b>Coralie DELPIERRE</b>

**RAFHAEL et les TÉLÉVISIONS LOCALES**

Au cours de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2003, les représentants du Réseau RAFHAEL ont souhaité lancer une large réflexion sur les Télévisions locales et régionales.

Afin d'initier cette réflexion, ils ont chargé Dominique CRESSON, Délégué Général, de rédiger un document faisant l'inventaire des initiatives prises en matière de Télévisions Locales sur le Territoire du Nord Pas de Calais et de la Belgique Transfrontalière.



# Point de repère TÉLÉVISIONS LOCALES

## GÉNÉRALITÉS

Extraits du document « La création d'une télévision locale : mode d'emploi », Mille 2000 Production, Films Concept Associés, Tabu Location – octobre 2002

### LES MODES DE DIFFUSION

- le **réseau Hertzien** : antennes classiques
- le **réseau câblé** : abonnement câblo-opérateurs + décodeur
- le **réseau numérique et satellite** : abonnement + décodeur ou parabole

### LES STATUTS JURIDIQUES

- les **associations** : représentent 38%
- les **villes** : représentent 29%
- les **régies municipales** : représentent 13% avec une participation des villes entre 50% et 80% du capital.
- les **SEM** : représentent 12%. Deux formules : délégation de service public et prestataire de services
- les **SARL** : représentent 11%. L'avantage étant de confier à une société de droit privé l'exploitation d'une activité commerciale. Société libre dans sa gestion et dans l'embauche d'un personnel qualifié

entité assumant la responsabilité éditoriale des services

### L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

- 20% dans des **villages** de - de 5000 habitants
- 37% dans des **petites villes** de 9 000 à 30 000 habitants
- 17% dans les **villes moyennes** de 30 000 à 100 000 habitants
- 26% dans les **grandes agglomérations** de + de 100 000 habitants

57% des services situés dans des communes de - de 30 000 habitants  
Plus de 25 % des services dans les agglomérations de + de 100 000 habitants

### L'ÉCONOMIE INTERNE

Budget total = 17 900 M€  
Budget moyen = 230 000 €  
**Fourchette** : de 2 290 € (15 000 FF) à 1 300 000 € (8,6 MF) / an

#### Deux principaux modèles économiques :

- le premier fondé sur les subventions municipales
- le deuxième sur des sources de financement diversifiées

### LES FORMATS

- Service à petit format** > 1 à 2 magazines hebdomadaires (- 1h)  
> représente 50% des cas  
> 500 € à 150 000 € / an
- Canal de proximité**  
> 1 à 2h de « fraîche » / semaine  
> représente 30% des cas  
> 150 000 € à 600 000 € / an
- Télévision de ville**  
> 2 à 7h de « fraîche » / semaine  
> représente 30% des cas  
> 760 000 € à 1 500 000 € / an

### LES PROGRAMMES

l'information locale ; les magazines thématiques ; l'actualité culturelle ; le sport ; événements locaux ; « tribune d'expression » ; infographie (renseignements relatifs aux services publics, municipaux...) ; la production d'œuvres audiovisuelles

## TYPLOGIE DES TÉLÉVISIONS LOCALES

Extraits du rapport « Quelles perspectives de développement pour les télévisions locales ? » - mai 2003

### LES TÉLÉVISIONS LOCALES PRIVÉES HERTZIENNES

Cinq télévisions locales de ville

Elles sont **peu nombreuses** en raison des **difficultés techniques** (manque de fréquence) et **financières** (pas de modèle économique). Elles sont **portées par des éditeurs privés** et étroitement liées à la Presse :

- TV7 Bordeaux (« *Sud Ouest* ») = 4 M€
- Clermont Première (« *La Montagne* ») = 4 M€
- TLM (Lyon) (« *La Socpresse* ») = 2 M€
- Télé Toulouse (« *Dépêche du midi* ») = 2 M€
- Canal 32 (Troyes, « *France Régions Participations* ») = 1 M€

Trois télévisions de « pays »

- TV8 montblanc = 1 M€
- Télé 102 (sables d'Olonne) = 110 000 €
- Télé Sud Vendée = 250 000 €
- une expérimentation : TV Luberon (Céreste).

Une télévisions d'identité régionale

- TV Breizt (câble + satellite) = 12 M€

### LES TÉLÉVISIONS LOCALES ASSOCIATIVES

« tiers secteur audiovisuel » non marchand, non commercial, à but non lucratif, d'accès public

Elles ont un rôle de **communication sociale de proximité**.

**Leur budget est faible** : de 61 000 € à 180 000 € (50% financement public)

Depuis la **loi du 1<sup>er</sup> août 2000**, les associations peuvent répondre aux appels à candidatures lancés par la CSA pour **l'exploitation d'un service TV par voie hertzienne** (avant 2000, réservé aux sociétés).

Avril 2003 : première permission permanente pour AB 7 (St Etienne)

### LES CANAUX LOCAUX DU CÂBLE

- Premier vecteur de diffusion de chaînes locales : **104 chaînes pour 2 Millions de téléspectateurs**
- **62% dans des communes de - de 30 000 habitants**
- **20 % dans des agglomérations de + de 100 000 habitants**
- Dans la majorité, les Collectivités Territoriales sont directement associées à la gestion des chaînes

Poids économique :

18 M€ de budgets cumulés ;  
3 500h de production propre ;  
420 salariés permanents

### LES DECROCHAGES LOCAUX OU REGIONAUX DES TÉLÉVISIONS NATIONALES

#### ➤ FRANCE 3

La loi de septembre 1986 « *affirme sa vocation particulière de chaîne régionale et locale* ». France 3 est implanté sur **90 sites** en France ; % des salariés sont en Région ; **13 directions régionales** ; **24 rédactions régionales** (plus les rédactions locales et bureaux décentralisés) ; **6 unités régionales de production** réparties sur 8 métropoles régionales (450 salariés).

- **12 000 h de programmes** régionaux ou locaux ;
- 10 h de programmes hebdomadaires

**Coût des décrochages** : de 610 000 € à 1 070 000 € par ville  
**Audience** supérieure à l'audience sur antenne nationale : pour le 19-20, de 35% à 58% de part de marché



➤ M6

(convention cadre avec le CSA depuis juin 95)

11 agglomérations (Bordeaux en 1989); journaux quotidiens « six minutes »

Coût des décrochages : de 760 000 € à 910 000 € par ville

LES TV SUR INTERNET

Web TV national ( accord avec des titres de la presse régionale ) : Nouvo.com ; Clicvision, CanalWeb : l'absence de modèle économique leur a été fatale.

*A noter : Certaines chaînes locales retransmettent en temps réel l'intégralité de leurs programmes sur leur site Internet.*

## COMPARAISON INTERNATIONALE quelques chiffres...

Extraits du rapport « Quelles perspectives de développement pour les télévisions locales ? » - mai 2003

Etat-Unis	2 130 Télévisions locales privées 5 000 Télévisions locales associatives
Suisse	84 stations locales ou régionales (financées en partie par des aides publiques)
Pays Bas	100 chaînes locales à but non lucratif
Grande Bretagne	600 Télévisions locales (cable/hertzien)
Italie	450 Télévisions locales dont 120 « Télévisions locales citoyennes »
Espagne	1000 chaînes locales
Belgique	Nombreuses Télévisions locales sur le câble
Wallonie	12 chaînes « locales et communautaires » diffusant 2 à 3 heures de programmes par jour. Constituées en association sans but lucratif, elles sont financées à hauteur de 70% à 80% par la Communauté française Publicité non commerciale est autorisée (source marginale)

PENETRATION DU CABLE

Pourcentage des foyers abonnés

96% en Belgique  
69% aux Etats-Unis  
67% en Allemagne  
15% en France

La France compte moins de foyers abonnés au câble que la Belgique pour une population 6 fois supérieure...

## LES CAUSES DU RETARD FRANCAIS

Le retard français en la matière est notamment dû à :

- **Des coûts élevés et un manque de ressources publicitaires**
  - des coûts de diffusion hertzienne élevés avec un quasi-monopole de TDF
  - le secteur de la distribution interdit de publicité télévisée
  - le faible nombre de chaînes est un obstacle à la syndicalisation publicitaire
- **De fortes contraintes techniques**
  - La pénurie de fréquences
  - Une planification en numérique qui devra faire ses preuves
- **Les hésitations des acteurs privés**
- **Une implication des collectivités locales fortement contrainte**
  - Une implication modeste de la presse régionale et locale
  - Un dispositif « anti-concentrations » contraignant

## UNE NOUVELLE DONNE

Extraits du site de l'AVICAM – Association des villes pour le câble et le multimédia - [www.avicam.org](http://www.avicam.org)

La loi du 9 juillet 2004 sur les communications électroniques et les services de communication audiovisuelle vient modifier les règles juridiques.

### Un rôle accru et clarifié pour les collectivités

Le nouvel article L.1426-1 du Code général des collectivités territoriales reconnaît la compétence de toutes les collectivités, sur tous les supports, pour l'édition de chaînes locales. Les collectivités peuvent éditer des chaînes en direct, sur les supports non affectés par le CSA (satellite, réseaux câblés, Adsl...), mais pas en hertzien terrestre. Par contre, les Sociétés d'économie mixte (SEM), Etablissements publics de coopération culturelle (EPCC), ainsi que des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) peuvent désormais obtenir des autorisations en hertzien analogique ou numérique.

### Un environnement économique moins pénalisant

La taxe sur les messages publicitaires d'un montant inférieur à 150 euros est supprimée. Cette mesure bénéficiera à tous les formats de chaîne, commerciaux en premier lieu, mais également aux chaînes d'initiative publique qui complètent leurs ressources par la publicité. Les contrats d'objectifs et de moyens seront soumis à un taux de TVA réduit de 5,5%.

### Reprise des chaînes d'initiative publique locale

Le dispositif qui donnait aux collectivités câblées la maîtrise d'un canal a été aboli, mais il est remplacé par une obligation faite aux distributeurs audiovisuels, sur tous les réseaux (hors satellite et hertzien), de transporter et diffuser les "services d'initiative publique locale destinés aux informations locales".

### Des dispositifs anti-concentration fortement assouplis

Le bénéficiaire d'une autorisation nationale, en analogique ou en numérique, n'a pas le droit d'avoir une autorisation locale en analogique.

Par contre, le bénéficiaire d'une autorisation nationale en numérique peut obtenir des autorisations locales en numérique. Pour les chaînes nationales bénéficiant d'une forte audience, interdiction d'avoir plus de 33% du capital, ou des voix, dans une société bénéficiant d'une autorisation locale.

Le cumul d'autorisations locales reste plafonné, mais ce plafond est passé de 6 à 12 millions d'habitants. Il n'y a plus de plafond à 49% pour le capital d'une télévision locale. Ainsi, la PQR, qui était très demandeuse, pourra monter jusqu'à 100% des structures éditrices.

### TNT : 2005

Le lancement des 14 chaînes gratuites de la TNT est fixé à mars 2005, sur la région parisienne, Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Niort, Rennes, Rouen, Toulouse et Vannes, soit environ 35% de la population.

En septembre 2005, les chaînes payantes seront tenues d'émettre, sur un périmètre qui devrait atteindre 50% de la population.

Rien n'a été décidé pour le multiplex R5 qui doit accueillir la télévision locale. Toutes les options sont ouvertes : le partage avec des chaînes nationales, l'affectation du multiplex entier au local ou au contraire, l'éviction des chaînes

# LES FLANDRES

**C9 TÉLÉVISION** – Saint André

**Télévision de proximité privée**  
37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
59350 Saint-André-Lez-Lille

**WTV – West Vlaamse Televisie**  
Roeselare (Belgique)

**Télévision Associative**  
Kwadestraat 151b  
8800 Roeselare (Belgique)

**FOCUS Televisie** – Oostende

**Télévision Associative**  
Koningstraat 104  
8400 Oostende





## C9 TÉLÉVISION



### CONTACTS

Jean-Paul BOUGEARD  
[jpb\\_c9tv@yahoo.fr](mailto:jpb_c9tv@yahoo.fr)

### C9 TELEVISION

37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
59350 Saint-André-Lez-Lille  
Tél. : 03.20.63.41.88  
Fax : 03.20.63.41.66

### HISTORIQUE EN BREF

C9-Télévision a été créé par Région Câble Télédistribution

- 1987** A partir de 1987, diffusion de programmes multiloaux sur plusieurs sites, sous la marque Canal 9.
- 1992** Regroupement de sites de Lille Métropole, Canal 9 devient C9-Télévision.
- 2004 - 2005** Développement : candidature à la diffusion hertzienne.

### PROGRAMMATION

**Programmation :** 3 heures et demi de programme par semaine

**Contenus :** Infos et programmes sur, ou en lien avec, les bassins de pays.

- magazines, reportages de proximité (culture, économie, cinéma, société, associations)
- débats et émissions spéciales
- coproductions de documentaires.
- lancement de programmes interactifs « télévision et SMS » en 2004.

**Coproduction :** « PULS », « Vie quotidienne » et « TRANSIT » : coproduction de C9 Télévision avec No Télé, WTV ( West Vlaamse Televisie), émissions tri-régionales et bilingues.

### BUDGET

**Budget :** Environ 1 million d'€

**Recettes :** Redevances France Télécom Câble et NumériCâble, contrats de prestations INTERREG et publicité.

**Dépenses :** Investissement et sous-traitance : 150 000 €  
Fonctionnement 850 000 €.

### CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	1987
<b>Première émission :</b>	avril 1987
<b>Statut :</b>	Société de Télévision Multiloale du Nord/Pas-de-Calais Filiale du groupe DALKIA,
<b>Siège et direction :</b>	37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 Saint-André-Lez-Lille
<b>Président :</b> <b>Directeur :</b>	<b>Pascal GUILLET</b> <b>Jean-Paul BOUGEARD</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	4 administrateurs
<b>Objet :</b>	Chaîne locale du câble
<b>Nombre d'emplois :</b>	14,5 Contrats à Durée Indéterminée (dont 9 journalistes) + 2 équivalents temps plein
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<u>Dans le Nord :</u> 310 000 initialisés / 250 000 téléspectateurs desservis 24 h sur 24 h. (source Médiamétrie dec. 2003) 35 communes de Lille - Métropole (L.M.C.U) <u>Dans le Pas-de-Calais :</u> 14 communes de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin : 40 000 initialisés ; vidéographie 24 h / 24h+ programmes de C9-TV et d'ILTV Bruay et Calonne-Ricouart 10 000 initialisés (vidéographie 24 h / 24h)
<b>Transmission et Diffusion :</b>	Réseaux câblés NC Numéricâble et France Télécom Câble
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Vidéo :</b> 3 h 30' hebdomadaire de programme frais sur le site de Lille Métropole en multidiffusion  <b>Infographie :</b> 24 h / 24 h, hors vidéo et TV interactive
<b>Affiliation réseaux :</b>	- Membre de EAC - TV (European Association of city TV) - Membre de TLSP





# West Vlaamse Televisie

Roeselare (Belgique)



## CONTACTS

Marleen VERSAELLIE  
[redactie@wtv.be](mailto:redactie@wtv.be)

## WEST VLAAMSE TELEVISIE

Kwadestraat 151b  
8800 Roeselare  
tél ; 00 32 51 25.95.25  
Fax 00 32 51.25.95.22

## HISTORIQUE EN BREF

**1993** Télévision locale fondée en 1993, couvre le sud de la province Flandre-Occidentale.

WTV est une des 10 télévisions locales agréées en Flandre.

Les 10 stations régionales en Flandre sont toutes des télévisions commerciales (en principe ne bénéficiant pas de subvention), mais avec le statut « Must Carry », ce qui veut dire que les opérateurs câbleurs sont obligés de diffuser le signal de ces stations à titre gratuit dans tous les foyers-abonnés.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 4 heures de programme par semaine

**Contenus :** En semaine : Boucle de +/- une demi heure, composée d'un journal télévisé, de la pub, une émission sportive ou culturelle, de l'information gouvernementale

En week-end : life style magazine + pub

Coproduction : « PULS », « Vie quotidienne » et « TRANSIT » : coproduction de WTV (West Vlaamse Televisie) avec No Télé, C9 Télévision, émissions tri-régionales et bilingues.

## BUDGET

**Budget :** 4.500.000 €

**Recettes :**

- recettes commerciales : +/- 3.600.000 €
- émissions produites et payées par les gouvernements communaux et régionaux : +/- 500.000 €
- contribution des opérateurs câbleurs : +/- 375.000 €

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	1993
<b>Première émission :</b>	Février 1993
<b>Statut :</b>	ASBL Exploitation commerciale et production ; SA RMM (en partenariat avec Focus tv et Roularta)
<b>Siège et direction :</b>	Kwadestraat 151b 8800 Roeselare
<b>Président : Directeur :</b>	<b>Danneels LIEVEN</b> <b>Marleen VERSAELLIE</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	Une dizaine de représentants privés
<b>Objet :</b>	production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local production et diffusion de spots publicitaires
<b>Nombre d'emplois :</b>	14 (exclusivement des journalistes et des assistants)
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> le sud de la province Flandre-Occidentale soit 500.000 habitants <b>Audience hebdomadaire :</b> 65% des habitants
<b>Transmission et Diffusion :</b>	Réseaux câblés
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Vidéo :</b> 4 heures par semaine Diffusion en Boucle 24h/24, 7 jours/7



## CONTACTS

Ph. DOCKX  
[redactie@bcustv.be](mailto:redactie@bcustv.be)

**FOCUS TV**  
 Koningstraat 104  
 8400 OOSTENDE  
 tél ; 00 32 51 25.95.25  
 Fax 00 32 51.25.95.22

## HISTORIQUE EN BREF

**1993** Télévision locale fondée en 1993, couvre le Nord de la province Flandre-Occidentale.

WTV est une des 10 télévisions locales agréées en Flandre.

Les 10 stations régionales en Flandre sont toutes des télévisions commerciales (en principe ne bénéficiant pas de subvention), mais avec le statut « Must Carry », ce qui veut dire que les opérateurs câbleurs sont obligés de diffuser le signal de ces stations à titre gratuit dans tous les foyers-abonnés.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 4 heures de programme par semaine

**Contenus :** En semaine : Boucle de +/- une demi heure, composée d'un journal télévisé, de la pub, une émission sportive ou culturelle, de l'information gouvernementale

En week-end : life style magazine + pub

## BUDGET

**Budget :** 4.500.000 €

**Recettes :**

- recettes commerciales : +/- 3.600.000 €
- émissions produites et payées par les gouvernements communaux et régionaux: +/- 500.000 €
- contribution des opérateurs câbleurs : +/- 375.000 €

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	1993
<b>Première émission :</b>	Février 1993
<b>Statut :</b>	ASBL Exploitation commerciale et production ; SA RMM (en partenariat avec Focus tv et Roularta)
<b>Siège et direction :</b>	Kwadestraat 151b 8800 Roeselare
<b>Président :</b> <b>Directeur :</b>	<b>J. WITTESAELE</b> <b>Ph. DOCKX</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	Une dizaine de représentants privés
<b>Objet :</b>	production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local production et diffusion de spots publicitaires
<b>Nombre d'emplois :</b>	14 (exclusivement des journalistes et des assistants)
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> le Nord de la province Flandre-Occidentale : 500.000 habitants  <b>Audience hebdomadaire :</b> 65% des habitants
<b>Transmission et Diffusion :</b>	Réseaux câblés
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Vidéo :</b> 4 heures par semaine Diffusion en Boucle 24h/24, 7jours/7

# LE HAINAUT

**TÉLÉ MB – Mons (B)**

**Télévision Communautaire**

Carré des Arts, rue des Sœurs Noires 4A  
7000 MONS

**NO TÉLÉ – Tournai (B)**

**Télévision Communautaire**

4c rue du Follet  
B 7540 TOURNAI

**BEFFROI VISION – Le Cateau Cambrésis**

**Régie Municipale**

BP 100 – 59360 LECATEAU CAMBRESIS

**CRESPIN TÉLÉVISION**

**Télévision Municipale**

Hôtel de Ville  
293 rue Desportes 59154 CRESPIN

**TBC – Télévision Bruay Câble**

**Télévision Municipale**

18 rue Lucien Mars  
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT

**CANAL LOCAL VALENCIENNOIS**

**Télévision Municipale**

Hôtel de Ville – BP 339 – 59304 Valenciennes





# TÉLÉVISION MONS BORINAGE

Mons (Belgique)



## CONTACTS

Jean-Claude MARECHAL  
[Jeanclaude.marechal@telemb.be](mailto:Jeanclaude.marechal@telemb.be)

TELEVISION LOCALE  
MONS BORINAGE  
Carré des Arts, rue des Sœurs  
Noires 4A 7000 MONS  
tél. : 00 32 65 40 00 40  
Fax : 00 32 65 40 00 33

## HISTORIQUE EN BREF

- 1985 > Création de l'ASBL Télévision locale Mons-Borinage. Agréation par le Ministre-Président de la Communauté Française. Maître d'œuvre principal, Maison de la Presse du Hainaut à Mons.
- 1987 > Engagement de 2 journalistes-cameramen.  
Acquisition du premier matériel de production (49 579 €)
- 1988 > création d'une nouvelle grille avec un journal télévisé trois fois par semaine, accompagné d'un magazine spécifique, programme multidiffusé. L'équipe compte 10 personnes.
- 1999 > Fin de la rénovation du Carré des Arts. TELE MB est assurée d'un financement annuel (371 800 €) provenant de la région de Mons (CUM) et des câblés.
- 2000 > Equipement technique au Carré des Arts. Installation définitive. L'équipe compte 20 personnes.  
Sept. Oct. : Premiers directs dans le cadre de la campagne électorale.
- 2002 > Inauguration officielle de TELE MB Carré des Arts
- 2003 > Election d'un nouveau Président M. Philippe REYNAERT

Les 12 télévisions locales de la partie francophone confient la prospection de leur publicité nationale à la Régie ROSSEL pour constituer avec cette dernière la régie TV-ONE

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 6 à 7 heures de programme par semaine

**Contenus :** Information régionale (JT), le sport, magazines divers, autres émissions  
**Coproduction avec d'autres TV locales + plusieurs projets INTERREG**  
un vidéotex : annonce des programmes ; pages publicitaire ; petites annonces ; annonces culturelles ; offres d'emploi. Déc. 2003 : installation d'un Têlêtexte

## BUDGET

**Budget :** 2003 : 2 114 000 € (13 866 930 FF)  
1986 : 24 789 € (162 600 FF)

**Recettes :**

- subventions Communauté française
- Chiffre d'affaires, produits commerciaux
- Crédit emprunt (Communauté urbaine de Mons)
- Contributions câblées Ideatel et Igeho (340 000 € en 2003)

**Dépenses :** Charges emploi, collaboration extérieure, frais de fonctionnement, coûts des emprunts.

**Institutions subsidiaires :** 525 000 € : Communauté française (fonctionnement et emploi)  
14 875 € : Province de Hainaut  
924 000 € 63 000 € : Etat fédéral  
321 000 € : Communes (CUM) et Intercommunale

## CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	Octobre 1985
<b>Première émission :</b>	Novembre 1986
<b>Statut :</b>	<b>Télévision communautaire</b> - Association Sans But Lucratif
<b>Siège et direction :</b>	Carré des Arts, rue des Sœurs noires 4 A 7000 MONS
<b>Président :</b>	<b>M. Philippe REYNAERT</b>
<b>Directeur :</b>	<b>M. Jean-Claude MARECHAL</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	½ mandataires publics ( <i>communes subsidiaires</i> ) et ½ de représentants privés.
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local Production et diffusion de spots publicitaires Production de vidéogrammes d'entreprises
<b>Nombre d'emplois :</b>	24 permanents temps plein 17 emplois partiellement subventionnés + 7 emplois sur fonds propres + collaborateurs extérieurs <b>Le charge salariale</b> représente 53% des charges totales
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Arrondissement de MONS : 240 000 habitants <b>Février 2003 :</b> nouveau décret autorisant les télévisions locales à être diffusées (mais non produites) sur d'autres zones. Câble de la télédistribution : <b>environ 80 000 abonnés</b> <b>Audience potentielle :</b> 224 000 téléspectateurs Sondage prévu en février 2004
<b>Transmission et Diffusion :</b>	Depuis fév. 2000, les programmes sont acheminés par fibre optique du Carré des Arts à l'antenne du Câblo-opérateur, ce qui permet le direct. Depuis 2001, seconde fibre optique reliant la Grand-Place au Carré des Arts : retransmission en direct des événements tels que la Ducasse. Diffusion en Boucle.
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	De 6 à 7 heures/semaine
<b>Total heures de diffusion :</b>	Environ 65 heures/semaine



# NO TÉLÉ

Tournai (Belgique)



## CONTACTS

Jean-Pierre WINBERG  
Jp.winberg@notele.be

NO TÉLÉ - Tournai  
4c rue du Follet  
B 7540 TOURNAI  
Tél. +32 (0)475 26 94 12

## HISTORIQUE EN BREF

- 1977** > Lancement de NO TÉLÉ : expérimentation portée par la « Maison de la Culture » de Tournai et permise grâce aux subventions de la Communauté Française. Une convention quadripartite est signée entre la Maison de la Culture, la Commune de Tournai, le Ministère de la Culture et le Télédistributeur.
- 1979-1980** > Participation financière des trois communes fondatrices : Tournai – Anbing – Brunehaut
- 1980-1985** > De deux émissions par mois, No Télé passe à une émission hebdomadaire. D'autres communes du Tournais s'affilient et les moyens financiers permettent de passer au rythme de deux émissions par semaine.
- 1986** > No Télé passe du stade expérimental au stade institutionnel : création de l'ASBL comme suite au Décret sur l'Audiotvisuel pris par la Communauté Française.
- 1992** > Une étape importante dans la vie de No Télé : l'extension de sa zone de diffusion sur ATH, le pays vert et le pays des collines ainsi qu'un nouveau mode de financement avec l'intervention du télé distributeur.
- 1997** > Comines et Estaimpuis rejoignent la chaîne du Hainaut Occidental.
- 1998** > No Télé quitte la Maison de la Culture pour s'installer dans un nouveau bâtiment de 1400m<sup>2</sup> au Parc Expo de Tournai. Le choix du site de Kain est à la fois symbolique de l'ancrage tournaisien et de la volonté de No Télé d'être à la croisée des trois pôles du Hainaut Occidental.
- 2000** > Mouscron rejoint la dynamique de No Télé.

Après avoir joué un rôle essentiel dans la cohésion des communes fusionnées, particulièrement celles du grand Tournai, 20 ans plus tard No Télé est devenu un des éléments fédérateurs le plus important du Hainaut Occidental.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 10 à 13 heures de programme par semaine

**Contenus :** Informations : « L'info HO » : quotidien d'information télévisée régionale ; « 7 jours HO » : une fois par semaine, analyse et développement de l'information. ; « Voyons voir », dossiers d'investigation sur les enjeux du Hainaut Occidental.

Rayonnement culturel : « Plein la vue », deux émissions par semaine.

Expression démocratique : **émissions communautaires** permettant la libre expression des citoyens et des associations du territoire ; « Le temps pour le dire », magazine de portraits et diffusion de théâtre et cabaret dialectal.

Sport : « Biscotos », émission sportive (dimanche et lundi) ; « Sport T », magazine sportif

Coproduction : « Profils » : émission sur la formation et l'emploi co-produite par les 12 télévisions de la Communauté française. « Basket » avec RTBF

« PULS », « Vie quotidienne » et « TRANSIT » : coproduction de No Télé avec C9 Télévision, WTV ( West Vlaamse Televisie), émissions tri-régionales et bilingues.

## BUDGET

**Budget :** 2003 : 3 756 022 € (24 637 890 FF)

**Recettes :** 32 % subventions dont 28% de la Communauté française et 6% des communes  
26% Contributions câblées – Abonnés TVD  
42% de ressources propres (publicité, production, co-production INTERREG...)

**Dépenses :** 60% charges salariales  
25% de fonctionnement  
15% amortissement / investissement

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	<b>1977</b> (porté par la Maison de la Culture) <b>1986</b> : No Télé devient une ASBL
<b>Première émission :</b>	12 novembre 1977
<b>Statut :</b>	ASBL – Association Sans But Lucratif
<b>Siège et direction :</b>	4c rue du Follet B7540 TOURNAI
<b>Président :</b>	<b>Claude TOQUIN</b>
<b>Directeur :</b>	<b>Jean-Pierre WINBERG</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	49% mandataires publics ( <i>communes subsidiaires</i> ) et 51% de représentants privés
<b>Objet :</b>	Information et animation locales, éducation permanente et développement communautaire. Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local Production et diffusion de spots publicitaires
<b>Nombre d'emplois :</b>	35 salariés temps plein 20aine de correspondants (free lance)
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Hainaut Occidental : 320 000 habitants 22 communes Câble de la télé distribution : <b>environ 100 000 abonnés</b>  <b>Audience potentielle :</b> 320 000 téléspectateurs potentiels  <b>Audience réelles :</b> <u>Audience quotidienne</u> (moyenne journalière) : 68 500 téléspectateurs <u>Audience cumulée sur 15j</u> : 150 600 téléspectateurs.
<b>Transmission et Diffusion :</b>	Diffusion par faisceaux et fibres optique. Régie numérique. Equipement adaptable au 16/9 <sup>ème</sup> et à la transmission MPEG2.
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 10h à 13h par semaine <b>Production infographie :</b> Boucle journalière (5 à 6 heures par jour)



## CONTACTS

Cécile CAZE  
Claude DELCOURT

## BEFFROI VISION

BP 100 – 59360 LE CATEAU CAMBRESIS  
Tél. 03 27 84 50 50  
Fax. 03 27 84 54 25

## HISTORIQUE EN BREF

- 1983** Création de R.T.C, la Régie de télédistribution par câble du Cateau-Cambrésis suite au rachat d'une société privée détentrice de 800 prises sur le territoire communal.
- 1986** Faisant suite à une réflexion et à la volonté de quelques amis passionnés d'audiovisuel, création de BEFFROI VISION, une des premières chaînes de télévision locale de France.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 1h30 de programme par semaine

**Contenus :** **Information locale** (un journal de 20 à 45mn) ;  
**Magazines divers** Manifestations locales, culturelles, sportives ;  
**Reportages**  
**Emissions en direct**

**Coproduction avec d'autres TV locales** (notamment Crespin Télévision) : deux émissions de divertissements (été/hiver) d'une heure et demi.

**Infographie** : informations vie locale, annonces de programme ; petites annonces gratuites

## BUDGET

**Dotation initiale en matériel :** 76 225 € (soit 500 000 FF) de l'opérateur Région-Cable

**Budget :** Abonnement câble : 11€33/mois/abonnés  
2004 : 333 102 € (2,2 MF)

## CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	1986
<b>Première émission :</b>	31 décembre 1986
<b>Statut :</b>	<b>Régie communale autonome</b>
<b>Siège et direction :</b>	REGIE DE TELEDISTRIBUTION PAR CABLE DU CATEAU CAMBRESIS BP 100 – 59360 LE CATEAU CAMBRESIS
<b>Président :</b>	<b>Jean-Marie FAUGEROUX</b>
<b>Permanente :</b>	<b>Cécile CAZE</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	50% (+1) de mandataires publics (élus de Le Cateau Cambrésis), 50% (-1) de mandataires privés
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local
<b>Nombre d'emplois :</b>	1 permanent temps plein 1 permanent mi-temps Bénévoles
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> ville de Le Cateau-Cambrésis 90% de la ville est câblé Câble de la télédistribution : <b>2 450 abonnés</b>
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble Diffusion en boucle / multidiffusion Télétexte
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 1H30 par semaine diffusée en boucle <b>Production infographie :</b> Boucle réactualisée





# CRESPIN TÉLÉVISION



## CONTACTS

Ludovic JANIKOWSKI  
James PLANCHON

**CRESPIN TÉLÉVISION**  
Hôtel de Ville  
293 rue Desportes 59154 CRESPIN  
tél.; 03 27 45 61 61  
Fax 03 27 45 61 69

## HISTORIQUE EN BREF

- 1997** Création de CRESPIN TÉLÉVISION.  
Embauche d'un permanent
  - 1998** Embauche d'un second permanent sous contrat emploi-jeune
  - 2002** Départ du responsable.  
Pérennisation du contrat emploi-jeune  
Arrivée de James PLANCHON
- Depuis sa création, CRESPIN TELEVISION diffuse 30 minutes de « fraîche » par semaine et de l'infographie 24h/24.  
Grande souplesse dans la programmation, modulation en fonction des attentes.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 30 à 45 minutes de programme par semaine

**Contenus :** **Informations locales**  
Actualités culturelles, associatives, sportives, scolaires...  
Actualités « extra-communales » ponctuelles (bassin de vie)

**Coproduction avec d'autres TV locales** (notamment Belfroi Vision, Le Cateau-Cambrésis) : deux émissions de divertissements (été/hiver) d'une heure et demi.

**Infographie :** informations vie locale, manifestations...

## BUDGET

**Budget :** 2003 : 43 000 € (hors charges salariales)

**Recettes :** Aucune

**Dépenses :** Investissements : 31 000 €  
Fonctionnements : 12 000 €

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	1997
<b>Première émission :</b>	7 décembre 1997
<b>Statut :</b>	<b>Télévision de proximité municipale</b>
<b>Siège et direction :</b>	Mairie de CRESPIN Hôtel de Ville 293 rue Desportes 59154 CRESPIN
<b>Maire :</b>	<b>René FLAMCOURT</b> , Maire de CRESPIN
<b>Directeur Général :</b>	<b>Jean-Pierre LECLERCQ</b> , Directeur Général des Services
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local Emissions culturelles et loisirs
<b>Nombre d'emplois :</b>	Deux permanents à temps plein Bénévoles
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> la ville de CRESPIN, 4 453 habitants  <u>Câble de la télédistribution :</u> 1 669 habitants raccordés <b>793 abonnés</b> Taux de pénétration au 02/12/2003 : <b>48 %</b>
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> le câble Diffusion en boucle
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 30 à 45 minutes / semaine  <b>Production infographie :</b> boucle 24h/24 Informations générales



# TÉLÉVISION BRUAY CÂBLE

## BRUAY sur l'ESCAUT



### CONTACTS

M. GOYER  
M. ZAWALSKI  
[christophe.zawalski@wanadoo.fr](mailto:christophe.zawalski@wanadoo.fr)

T.B.C  
18 rue Lucien Mars  
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT  
Tél. 03 27 33 45 38

### HISTORIQUE EN BREF

- 1990** Câblage de la ville de Bruay sur l'Escaut (100% cablée).  
Mise à disposition par l'opérateur du canal N°13.
- 1994** Les élus de la ville de Bruay lancent une large réflexion sur les outils de communication et plus particulièrement sur l'utilisation du canal mis à disposition par l'opérateur pour la mise en place d'un programme (une émission) de proximité.
- 1995** Création de TBC, Télévision Bruay Câble.  
Embauche d'un permanent en charge du dossier.
- 2002** Embauche d'un deuxième permanent.

### PROGRAMMATION

**Programmation :** 30 minutes de programme tous les 15 jours.

**Contenus :** Informations locales, manifestations sportives, culturelles, associatives, portrait d'acteurs locaux.

**Sujets proscrits :** politique

**Collaboration avec d'autres Télévisions locales** notamment le Canal Local Valenciennois

### BUDGET

**Budget :** 20 000 €

**Dépenses :** Investissement : 12 119 €  
Fonctionnement : 7 100 €

**Institutions subsidiaires :** Ville de Bruay sur l'Escaut

### CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	1995
<b>Première émission :</b>	octobre 1995
<b>Statut :</b>	Télévision municipale - Service Audiovisuel de la ville de Bruay sur l'Escaut
<b>Siège et direction :</b>	Hôtel de ville - 26 place Farineaux 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT
<b>Maire :</b>	Jacques MARISSIAUX, Conseiller Général
<b>Directeur Général des Services :</b>	Jacques DANHIEZ
<b>Directeur de la Communication :</b>	Monsieur GOYER
<b>Responsable du Service Audiovisuel :</b>	Monsieur ZAWALSKI
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local
<b>Nombre d'emplois :</b>	2 permanents temps plein
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Ville de Bruay sur l'Escaut : 12 000 habitants Ville 100% cablée : <b>2 500 abonnés</b> Territoire intercommunal (Beuvrage, Valenciennes, Bruay, la Sentinelle, St Sauve) : <b>20 000 abonnés.</b>  <b>Audience :</b> selon un sondage de 2003 Sur Valenciennes : 67% des abonnés regardent TBC Sur Bruay : 92% des abonnés regardent TBC
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> le câble – Canal 13 Diffusion en boucle
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 30 minutes tous les 15 jours diffusées en boucle  <b>Production infographie :</b> 2 à 3 minutes tous les 15 jours.



# CANAL LOCAL VALENCIENNOIS



## CONTACTS

**Arnaud BENOIT**  
[canallocal@ville-valenciennes.fr](mailto:canallocal@ville-valenciennes.fr)

**CANAL LOCAL VALENCIENNOIS**  
Hôtel de ville - BP 339  
59304 VALENCIENNES Cedex  
Tél. 03 27 22 58 53

## HISTORIQUE EN BREF

- 90'** Fort de l'exploitation d'un réseau câblé UPC dans le valenciennois, la municipalité valenciennoise avait mené une étude pour l'implantation d'une chaîne locale. Cependant, les coûts étaient trop importants par rapport aux bénéfices attendus. Quelques années plus tard, dans le cadre de la mise en place de l'Anneau Citoyen de Valenciennes, les élus de Valenciennes relancent la réflexion et adoptent une démarche consistant à mener un projet de développement de chaîne locale par paliers, ceci afin d'optimiser les coûts.
- 2002**  
Septembre Lancement d'un web TV sur le portail Internet de la ville : l'anneau citoyen de Valenciennes ([www.valenciennes.fr](http://www.valenciennes.fr)) diffuse des reportages TV présentés par Chloé, une présentatrice virtuelle.
- 2003**  
Mars Avec l'autorisation du CSA, le canal local diffuse désormais sur le réseau câblé. A l'occasion du festival du cinéma de Valenciennes, l'antenne a été ouverte avec des émissions spéciales diffusées en direct chaque soir.
- Septembre** Un plateau télé a été aménagé aux Ateliers Numériques de Valenciennes et, chaque mardi, une tranche d'informations de 20 à 30mn est présentée aux téléspectateurs. Les reportages seront également diffusés sur l'anneau citoyen comme auparavant.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 1h30 de programme par semaine

**Contenus :** **Vidéo :** découpages thématiques - « **L'hebdo** » : le magazine d'information, 4 à 8 reportages, format 6 à 15mn hebdomadaire ; « **L'expresso** » du théâtre national le phénix, réalisé en interne par le théâtre, format 2 à 3mn hebdomadaire. **L'hebdo de Mons** : compilation en magazine hebdomadaire des productions journalières de la chaîne locale de la Région Mons Borinage, format 15 à 20mn hebdomadaire ; **Le Conseil Municipal Interactif** : à partir de septembre 2004, retransmission en direct du Conseil Municipal. « **Ozone** » : émission mensuelle consacrée à l'environnement, format 26mn/mois. « **Duo** » : une émission de 56mn tout les 3 mois co-produite avec Télé MB ; « **Couleur du Valenciennais** » : 4 portraits d'entreprises tout les 2 mois...  
Sujets proscrits : sujets politiques

**Infographie :** Ephémérides, météo locale, infos travaux, événements, spectacles, sorties, associatives...

**Partenariats avec d'autres Télévisions locales** – Coproduction et échanges de programmes (Lille, Mons).

## BUDGET

**Budget d'investissement :** Mai 2002 : 40 000 € (investissement matériel initial)  
2003 : 15 000 € (investissement matériel itinérant)  
2004 : 150 000 € (équipement de la salle de vidéo)

**Budget de fonctionnement :** **300 000 €**

**Institutions subsidiaires :** Ville de Valenciennes à hauteur de 80% ; Valenciennes Métropole, Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes, SIVA (syndicat intercommunal d'assainissement)

## CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création de la Web TV :</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2002
<b>Première émission :</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2002
<b>Date de création du canal local :</b>	mars 2003
<b>Statut :</b>	<b>Télévision municipale</b>
<b>Siège et direction :</b>	Hôtel de ville - BP 339 - 59304 VALENCIENNES Cedex
<b>Président :</b>	<b>Dominique RIQUET</b>
<b>Directeur Général des Services :</b>	<b>Jean OUACHÉ</b>
<b>Responsable du Service :</b>	<b>Arnaud BENOIT</b>
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local 3 objectifs : informer ; dialoguer ; diffuser la connaissance
<b>Nombre d'emplois :</b>	4 emplois temps plein
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Ville de Valenciennes : <b>9 500 abonnés</b> Territoire intercommunal (Valenciennes, Bruay, St Saulve) : <b>20 000 foyers rattachés</b>
	<b>Audience potentielle :</b> 25 000 téléspectateurs <b>Audience Internet :</b> 2 000 téléspectateurs par semaine
<b>Transmission et Diffusion</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble via le Canal 13 (UPC) + Portail Internet
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<u>Production Vidéo :</u> <b>1h30 par semaine</b> diffusée en moyenne 3 fois par jour toute la semaine et renouvelée tous les mardis.  <u>Production Infographie :</u> <b>40 minutes par semaine</b> diffusées en boucle

# L'ARTOIS

**TÉLÉ GOHELLE** – Méricourt

**Télévision Associative**

349 bis avenue de FLOHA  
62680 MERICOURT

**ILTV** – Hénin-Carvin

**Télévision Communautaire**

Fosse 9 et 9 bis, rue du Tordoïr  
62590 OIGNIES

**CANAL BREBIERES** - Brebières

**Télévision Municipale**

Mairie - 1, Place des Héros  
62117 BREBIERES





# TÉLÉ GOHELLE

« LA TÉLÉ QUI VOUS REGARDE »



## CONTACTS

Raymond DESTOUCHES  
[tvgohelle@club-internet.fr](mailto:tvgohelle@club-internet.fr)

## TÉLÉ GOHELLE

349 bis avenue de FLOHA  
 62680 MERICOURT  
 Tél. 03 21 40 71 71  
 Fax 03 21 40 77 00

## HISTORIQUE EN BREF

- 1988** Lancement d'une réflexion sur le câblage du territoire dans le cadre du Plan câble et de la mise à disposition par l'opérateur de canaux de diffusion.
- 1990** Création du Syndicat intercommunal SIGDEC.  
 Convention de partenariat signée avec C9 Télévision pour une production de 2h30 de programme/semaine dont 20 mn d'informations consacrées au territoire..
- Création de la chaîne locale : Télé Gohelle** venant compléter le programme proposé par C9 Télévision.
- 1998** Prise en charge à part entière de la programmation par Télé Gohelle avec 30mn de « fraîche » par jour  
 Première chaîne locale française à utiliser la diffusion numérique.
- Conception adoptée : « La télévision des gens ».  
 Pour ce faire, les représentants de Télé Gohelle testent continuellement les attentes des téléspectateurs. Deux fois par an, des sondages sont réalisés par Médiamétrie (sondage direct à domicile). Grande souplesse dans la programmation, modulation en fonction des attentes.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 3h30 de programme par semaine

**Contenus :** **Information locale** (un journal de 20 mn) ;  
 actualité culturelle ; actualité sportive ;  
 Jardinage / bricolage / Cuisine  
 Santé / animaux  
 Variété

**Infographie :** informations vie locale, manifestations, petites annonces...

## BUDGET

**Dotation initiale en matériel :** 76 225 € (soit 500 000 FF) de opérateur Région-Câble

**Budget :** 2004 : 228 000 € (1,5 MF)  
 30% opérateur  
 70% les villes adhérentes (Annav sous Lens, Avion, Billy-Montigny, Fouquières lez Lens, Hames, Méricourt, Noyelles sous Lens, Sallaumines)

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	1990
<b>Première émission :</b>	6 novembre 1990
<b>Statut :</b>	<b>Télévision associative</b> - Syndicat Intercommunal SIGDEC
<b>Siège et direction :</b>	349 bis avenue de FLOHA 62680 MERICOURT
<b>Président :</b>	<b>Yves BOCQUET</b>
<b>Directeur :</b>	<b>Raymond DESTOUCHES</b>
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local – émissions culturelles et loisirs
<b>Nombre d'emplois :</b>	4 permanents temps plein 1 emploi jeune 2 intermittents
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> les 8 villes du syndicat intercommunal : Annay sous Lens, Avion, Billy-Montigny, Fouquières lez Lens, Hames, Méricourt, Noyelles sous Lens, Sallaumines  Câble de la télédistribution : environ <b>36 500 abonnés</b>  <b>Audience réelle :</b> 87% des abonnés
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble Dès 1998, diffusion numérique Diffusion en boucle / multidiffusion Télétexte
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> quotidienne de 30 minutes diffusées en boucle de 18h à 8h30  <b>Production infographie :</b> Boucle de 15 minutes Informations générales et petites annonces de 8h30 à 18h.



## INFORMATION LOCALE, TÉLÉVISION ET VIDÉO



### CONTACTS

Karine MARCONATO  
Sébastien ZANCHETTA  
[iltv@numericable.fr](mailto:iltv@numericable.fr)

ILTV  
Fosse 9 et 9 bis, rue du Tordoior  
62590 OIGNIES  
Tél. 03 21 74 03 47  
Portable 06 80 64 66 20

### HISTORIQUE EN BREF

- 1989-1990** Signature d'une convention entre le district de Hénin-Carvin et C9 Télévision pour une heure de programme diffusée sur l'agglomération avec un journal hebdomadaire de 6mn consacré à l'information locale et la prise en charge de la gestion de l'infographie des 14 communes.
- 2000-2001** Les élus de la communauté d'agglomération de Hénin-Carvin lancent **une large réflexion sur les outils de communication**. Il en ressort trois orientations :  
  - **redynamiser le journal papier** communautaire « 14 à la 1 » devenu aujourd'hui « DiverCité » ;
  - **repenser l'outil Internet** : d'une part en terme de services à rendre aux citoyens et d'autre part en terme d'outil de communication interne.
  - **réfléchir aux outils audiovisuels**
- 2002** mise en place d'un service **Audiovisuel** au sein de la communauté d'agglomération chargé de produire en interne un programme complémentaire au « 6 minutes » que C9 télévision consacre au territoire de Hénin-Carvin. Quatre agents audiovisuels sont recrutés
- Janvier 2003** **Création de ILTV**, Information Locale, Télévision et Vidéo avec une programmation locale (un journal) d'une demi-heure par semaine diffusée le mercredi.  
Signature d'un **contrat d'objectifs et de moyens** avec C9 Télévision. Les représentants des 14 communes de l'agglomération signent une charte éditoriale cadrant les domaines d'intervention du service audiovisuel.
- Octobre 2003** Trois nouvelles émissions thématiques produites en interne : 15 à 30mn par semaine

### PROGRAMMATION

- Programmation :** 45 minutes à 1 heure par semaine
- Contenus :** Un journal local (diffusion le mercredi) ; actualité culturelle (« On vous en parle ») ; actualité sportive (« Place aux sports ») ; actualité de la vie locale (« DiverCité »)  
 Depuis octobre 2003 : Trois nouvelles émissions thématiques : 15 à 30mn par semaine :  
 « Allons au cinéma », l'actualité des trois cinémas du secteur ; « Place aux sports Magazine », éclairage sur un sportif ou un club local ; « En avant la musique », magazine musical de 26mn  
 Diffusion sur panneaux fixes : Agenda DiverCité ; Les amis du refuge ; annonces  
 Sujets proscrits : politique et religion

### BUDGET

- Dotation initiale en matériel :** 45 735 € (soit 300 000 FF) (correspondant à l'achat de trois stations de montage, deux caméras, micros et accessoires)
- Budget :** 2004 : 93 825 € (hors charges salariales)
- Dépenses :** Investissement : 12 980 € (Travaux locaux : 7 000 € ; Matériel : 5 980 €)  
 Fonctionnement : 80 845 € (Contrat objectifs et moyens C9 Télévision : 65 000 € ; Consommables : 1 700 € ; SACEM : 9 569 € ; Cotisations et abonnements divers : 4 576 €)

### CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	Janvier 2003
<b>Première émission :</b>	5 mars 2003
<b>Statut :</b>	<b>Télévision Communautaire</b> Communauté d'agglomération de Hénin-Carvin
<b>Siège et direction :</b>	<b>Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin</b> , 242 boulevard Schweitzer BP 129 62253 Hénin-Beaumont.
	<b>Locaux techniques :</b> Fosse 9 et 9 bis, rue du Tordoior 62590 OIGNIES
<b>Président :</b>	<b>Albert FACON</b> , Député-Maire de Courrières
<b>Elue référent :</b>	<b>Christine TOUTAN</b> , chargée de la communication
<b>Directeur Général :</b>	<b>Yves CAMIER</b> , Directeur Général des Services
<b>Responsable du service :</b>	<b>Sébastien ZANCHETTA</b>
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local
<b>Nombre d'emplois :</b>	4 permanents temps plein
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Agglomération de Hénin-Carvin : 126 000 habit. (33% de population câblée). <u>Câble de la télédistribution</u> : environ 13 000 abonnés
	<b>Audience potentielle :</b> 55 000 téléspectateurs Canal 9 de Numéricable via C9 Télévision
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble Diffusion en boucle / multidiffusion
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 45 minutes à 1 heure par semaine <b>Production infographie :</b> Gérée par C9 Télévision





# CANAL BREBIERES



## CONTACTS

David FREMY  
[canal.brebieres@wanadoo.fr](mailto:canal.brebieres@wanadoo.fr)

**CANAL BREBIERES**  
Mairie - 1, Place des Héros  
62117 Brebieres  
Tél. : 03.21.50.48.23  
Fax : 03.21.50.48.28

## HISTORIQUE EN BREF

- 1985** Détection d'une détérioration de la réception hertzienne sur une large zone de la ville de Brebieres due à l'implantation d'activités industrielles (Ex. Béguin Say)
- La commune passe une convention avec EDF et en partenariat avec Béguin Say, afin de câbler cette « zone d'ombre ».
- La ville de Brebieres décide de financer l'extension du réseau câblé sur toute la commune. La ville de Brebieres devient la première ville câblée du Pas de Calais. Le raccordement des foyers reste à la charge de l'utilisateur.
- 2000** Création de **CANAL BREBIERES**.  
Embauche d'un permanent.
- 2002** Embauche d'un second permanent à mi-temps entre télévision et imprimerie
- 2003** Inauguration du Plateau avec comme parrain **Jacques LANG**, Député du Boulonnais

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 15 à 25 mn de programme par semaine

**Contenus :** **Information locale :**  
actualité culturelle ; actualité sportive ;  
Manifestations locales  
Emissions sur le patrimoine et l'histoire (émissions plateau)

**Infographie :** informations vie locale, manifestations, programme cinématographique, petites annonces emploi, associatives...

Sujets proscrits : sujets politiques

## BUDGET

**Bugget :** 7 000 €

**Dépenses :** Investissement : 4000 € en 2003  
Fonctionnement : 3000 € en 2003 (hors charges salariales)

## CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	2000
<b>Première émission :</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2000 (cérémonie de vœux)
<b>Statut :</b>	<b>Télévision municipale</b> Service Audiovisuel de la ville de Brebieres
<b>Siège et direction :</b>	Hôtel de ville - 1, Place des Héros 62117 Brebieres
<b>Président :</b>	<b>Jean-Pierre HECQUET</b> , Maire de Brebieres
<b>Directeur :</b>	<b>Nelly FOUACHE</b> , secrétaire de Mairie
<b>Responsable :</b>	<b>David FREMY</b> , responsable de la communication
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local
<b>Nombre d'emplois :</b>	1 permanent plein temps 1 permanent mi-temps
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Ville de BREBIERES 4 477 habitants (100% câblée)
	<u>Câble de la télédistribution :</u> environ <b>1 300 abonnés</b>
	<b>Audience :</b> sondage en cours actuellement
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble (Câblo-opérateur : UPC) Diffusion numérique / en boucle
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 15 à 25mn / semaine <b>Production infographie :</b> 10 à 40mn / semaine en boucle réactualisée

## ET SANS OUBLIER...

### Les décrochages locaux ou régionaux des télévisions nationales

- FRANCE 3 - Nord Pas de Calais Picardie
- M6 LILLE



## CONTACTS

Jean-Marc DUBOIS  
Béatrice BURY  
[b.bury@france3.fr](mailto:b.bury@france3.fr)

France 3 Nord-Pas de Calais Picardie  
36 boulevard de la Liberté  
59024 Lille Cedex  
Tél : 03 20 13 23 23  
Fax : 03 20 13 23 24

## HISTORIQUE EN BREF

- 1950 > première station régionale de télévision : TELE LILLE installée au Beffroi
- 1961 > naissance de la télévision scolaire à Lille. La même année, Télé Information Magazine se décentralise à Boulogne/Mer : c'est la première fois qu'une région assure une production télévisée pour son réseau, en dehors de ses studios
- 1963 > lancement à Lille de la nouvelle formule du journal télévisé régional, qui sera adopté par toutes les régions
- 1973 > naissance de la 3ème chaîne à Lille. Création du Centre de production lourde à Lambersart
- 1975 > création de FR3 Nord Pas-de-Calais Picardie
- 1986 > Création du journal de l'Eurorégion « Euro 3 », premier magazine transfrontalier
- 1990 > création d'Europole TV à Lille : première locale de France 3
- 1994 > création de France 3 Côte d'Opale
- 1999 > France 3 Europole devient Lille Métropole
- 2000 > création du 12/14 : le journal de la mi-journée diffusé sur France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie
- 2002 > Inauguration des nouveaux espaces de la Direction Régionale à Lille
- 2004 > Jean-Marc DUBOIS est nommé Directeur régional  
Arrivée du nouveau car vidéo lourde de France 3 production Lille.

## PROGRAMMATION

- Programmation :** Près de 1 100 heures de programme par an
- Contenus :** Editions régionales : « 12/14 Nord-Pas-de-Calais Picardie » ; « Voix Publique » ; « 19/20 Nord-Pas-de-Calais et Picardie ».
- L'information** : Editions locales : « France 3 Côte d'Opale » ; « France 3 Lille Métropole » ; « Picards d'ici ».  
Magazines d'information : « Le Mag » magazine hebdomadaire diffusé en Nord Pas de Calais Picardie.
- Les émissions** : « Les dossiers de France 3 » (un jeudi/mois) ; « Par ici la sortie », émission touristique et culturelle ; « La vie tout simplement », passions, métiers et histoire des habitants de la région ; « Chroniques d'en haut », le magazine de la montagne ; « Littoral », le magazine des gens de la mer ; « grandeur nature », magazine naturaliste ; « Côté Docs », espace documentaire qui retrace la vie culturelle, patrimoniale, économique ou sociale de la région ; « Voilà le travail », le magazine du travail ; « Le journal de l'Eurorégion » ; « Goûtez-moi ça » ; « Passé simple », magazine d'archives de la région ; « Midi sports », Reportages, interviews, l'actualité sportive de la région ; « Ca nous regarde », espace de débats et d'expression ouvert au 15/ 20 ans.
- Les coproductions** : France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie coproduit une vingtaine de documentaires par an et 8 fictions par an pour l'antenne nationale.
- France 3 production Lille** : France 3 production Lille dispose de moyens de production et de post-production permettant d'assurer la fabrication de fictions et de documentaires, la retransmission de grands événements sportifs ou culturels et d'émissions en plateau (Roland Garros, Paris-Roubaix, JO d'Athènes, Tour de France, Championnat du Monde d'Athlétisme 2003, « On ne peut pas plaire à tout le monde », les Victoires de la musique classique, des Racines et des Ailes...).

## CARTE D'IDENTITÉ

- Date de création :** 1950 - station régionale de télévision : TELE LILLE  
1975 - Création de FR3 Nord Pas-de-Calais Picardie
- Statut :** Société nationale de télévision  
France 3 - Société Anonyme
- Siège et direction :** France 3 Nord-Pas de Calais Picardie  
36 boulevard de la Liberté 59024 Lille Cedex
- Président Directeur Général** : Marc TESSIER  
**France Télévisions :**  
**Directeur Général France 3 :** Rémy PFLIMLIN
- Directeur Régional :** Jean-Marc DUBOIS
- Objet :** Concevoir, programmer et diffuser des émissions télévisées à caractère régional et local  
Production et coproduction de documents et œuvres audiovisuels
- Nombre d'emplois :** Une équipe de 360 professionnels (journalistes, techniciens, administratifs...)
- Zone de diffusion et audience :** **Zone de diffusion :** La région Nord-Pas-de-Calais et la région Picardie  
6 300 000 habitants
- Audience :**  
Audience moyenne pour l'information : 29 %  
Audience moyenne pour les émissions du week-end : 15,4%
- Transmission et Diffusion :** Diffusion hertzienne analogique.
- Total heures de production d'émissions propres :** Près de 1 100 heures de programme par an (informations, magazines, documentaires)

France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie fait partie du Club des Télévisions de l'Eurorégion qui regroupe : Télé Bruxelles (B), ATV Antwerpse televisie (B), No Télé (B), Télé Mons Borinage (B), TV Rijnmond (NL), France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie (F).



# M6 Lille

## HISTORIQUE EN BREF

Le 6'Lille, journal d'information tout en images couvre l'actualité de Lille et de sa région.

Par son style vif et direct, ce journal local repose depuis sa création de 1990 sur l'essentiel de l'actualité du jour.

Rendez-vous incontournable, il est suivi quotidiennement par 77% des Lillois.

Le 6' Lille offre également un rayonnement national car près de la moitié de ses informations sont reprises dans le 6'national.

Ce décrochage local de M6 a su trouver sa place avec tous les acteurs de la vie locale grâce à une intégration sociale et culturelle réussie. La chaîne joue en effet un rôle actif dans l'animation locale relayant et accompagnant les initiatives ou projets sociaux, culturels et sportifs.

Quand l'actualité le nécessite, M6 sait ouvrir son antenne pour des événements spéciaux : La grande braderie, Journaliste d'un jour (concours avec les écoles), les 20 ans du métro...

## PROGRAMMATION

**Programmation :** du lundi au vendredi à 20H40

**Contenus :** information locale : Le Six Minutes

## BUDGET

## INFORMATIONS NON COMMUNIQUÉES



### CONTACTS

Hervé ROBIN

### M6 LILLE

3 avenue Le Corbusier  
59777 LILLE  
Tél. 03 20 78 55 20  
Fax : 03 20 78 55 31

## CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	<b>Septembre 1990</b>
<b>Première émission :</b>	Septembre 1990
<b>Statut :</b>	Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
<b>Siège et direction :</b>	89, avenue Charles de Gaulle 92575 Neuilly cedex sur seine
<b>Président :</b>	Nicolas de Tavernost
<b>Directeur Régional :</b>	Hervé Robin
<b>Conseil d'Administration :</b>	Nicolas de Tavernost – Président, Thomas Valentin – Vice-Président en charge des programmes, Eric d'Hotelans – Vice-Président en charge des activités de gestion, Catherine Lenoble – en charge de la publicité, Jean d'Arthuys – en charge des activités numériques et du développement
<b>Nombre d'emplois :</b>	8 personnes
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	1400 heures
<b>Total heures de diffusion :</b>	1400 heures

# LE LITTORAL

**ASTV** – Grande Synthe

**Télévision Associative**

1 bis place François Mitterrand BP 155  
59792 Grande Synthe Cedex

**DELTA TV** – Gravelines

**Télévision Associative**

Boulevard de l'Europe - BP 72  
Galerie du Polder  
59820 Gravelines

**ID7** - Dunkerque

**Service Audiovisuel Municipal**

Place Charles Valentin – BP 6537  
59140 Dunkerque cedex

**GRAND LITTORAL**

Communauté Urbaine Dunkerque

**Service Audiovisuel Communautaire**

Pertuis de la Marine – BP 5530  
59386 Dunkerque

**MAILLEBOIS TÉLÉVISION**

Longuenesse

**Télévision Associative**

Bât Les Merles - BP 74  
62968 Longuenesse Cedex





# ASSOCIATION SYNTHOISE POUR LA TÉLÉVISION LOCALE



## CONTACTS

Jean-Baptiste GUILBERT  
astv@ville-grande-synthe.fr

ASTV - Association Synthoise pour la  
Télévision Locale  
1 bis place F. Mitterrand BP 155  
59792 Grande Synthe Cedex  
Tél. 03 28 62 77 77

## HISTORIQUE EN BREF

- 1974** > Câblage de la ville de Grande Synthe (site pilote du plan câble de 1982).
- 1982** > Création de l'Association Synthoise pour la Télévision Locale – ASTV.  
Membres : élus locaux, représentants d'associations locales, INA, CRDP, FR3.  
100% de la ville est câblée.
- 1983** > Le 13 décembre, le CSA délivre l'autorisation de diffuser une télévision locale sur le câble de Grande Synthe, pour une durée de trois semaines. Premiers programmes en infographie.
- 1984** > Première émission vidéo.  
janvier Embauche de six permanents.  
Diffusion d'un magazine vidéo hebdomadaire de 30 à 45 minutes.
- 1997** > La télévision adopte une vision plus intercommunale et s'ouvre pour étendre ses programmes au bassin de vie (agglomération).
- 2002** > Signature d'un partenariat avec le SIVOM de l'aa et Delta TV : réflexion sur la synergie communautaire à venir (échelle intercommunale).
- 2003** > Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens qui précise les missions de services publics confiées à l'ASTV en contrepartie du financement public.
- 2004** > Mise en place d'un programme sur les différentes échéances électorales.

## PROGRAMMATION

**Programmation :** 3 heures de production par semaine

**Contenus :** Informations sur la vie locale, sportive, associative  
**Vidéo :** Emissions sportives (paroles aux habitants)  
 Programme composé de 60% des événements de l'agglomération et 40% de ceux de Grande Synthe  
 « le 26 » : un programme quotidien thématique : local, sport, culture, dossier d'informations...  
**Depuis 2004 :** informations sur les échéances électorales

**Infographie :** informations vie pratique, manifestations, programme sportif et culturel...

**Collaboration, échanges de programmes** avec d'autres télévisions locales (Delta TV, ID7, TLSP) **Co-production** avec des partenaires privés.

## BUDGET

**Budget :** En 1984 : 152 000 €  
 En 2004 : 640 000 € (la charge salariale représente 7% du budget annuel)

**Institution subsidiaire :** Ville de Grande Synthe

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	13 décembre 1983
<b>Première émission :</b>	vidéo : Janvier 1984
<b>Statut :</b>	<b>Télévision Associative</b>
<b>Siège et direction :</b>	Association Synthoise pour la Télévision Locale 1 bis place François Mitterrand 59792 Grande Synthe Cedex
<b>Président :</b>	<b>André CABY</b>
<b>Responsable de production :</b>	<b>Jean-Baptiste GUILBERT</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	Composé de 20 membres : 4 mandataires publics, des associatifs locaux, un représentant de l'intercommunalité (CUD), un représentant de TLSP ;
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local <i>Extrait des statuts : « organisation et mise en œuvre des moyens contribuant à l'information, l'éducation, la distraction et la culture des différentes composantes de la population de Grande Synthe et de l'intercommunalités. »</i>
<b>Nombre d'emplois :</b>	<u>Au départ</u> : cinq permanents issus de la ville de Grande Synthe + un professionnel recruté. <u>Aujourd'hui</u> : quinze à dix-huit permanents (dont 11 journalistes)
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de Diffusion :</b> Ville de Grande-Synthe : 25 000 habitants. 100% de la ville est câblée. Réseau fiscalisé.  <b>Audience réelle :</b> 80% des habitants Selon le sondage du 12 décembre 2003, Médiamétrie
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de Diffusion :</b> Câble Diffusion en boucle 1984-1992 : diffusion manuelle 1997 : serveur numérique
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 3 heures par semaine + tous les mois : deux émissions de 52mn et un spectacle de 1h30  <b>Production infographie :</b> Boucle de 15mn / jour réactualisée





# DELTA TV Canal 32

## Gravelines



### CONTACTS

Michel WIERRE  
[Direction@delta-media.net](mailto:Direction@delta-media.net)

DELTA TV  
 Boulevard de l'Europe - BP 72  
 Galerie du Polder  
 59820 Gravelines  
 Tél. : 03 28 51 88 80

### HISTORIQUE EN BREF

- 1984** la bande FM voit naître **Radio Delta** durant l'explosion des radios libres. Gravelines fut le lieu de prédilection quant à sa situation géographique (équidistant de Calais, Dunkerque et Saint-Omer). Il s'agissait alors d'une radio composée de bénévoles comme dans toutes les radios FM des années 80, couvrant tout le Littoral (Dunkerque, Calais, jusqu'à Saint Omer).
- 1990'** Radio Delta devient **Delta FM**. De nouveaux locaux sont construits permettant ainsi l'évolution de ce média (journalistes, animateurs plus nombreux, etc.)
- 2000** Depuis **novembre 2000**, **Delta devient un multi-média** en prenant sous son aile une **télévision locale** : le **canal 32**.  
Ce sont **trois personnes** au départ qui amorcent les prémices d'une télévision de proximité.
- 2004** Aujourd'hui, **six collaborateurs** participent activement à l'évolution de ce média qui travaille et cohabite avec la radio. Une nouvelle enseigne a vu dernièrement le jour, une nouvelle image adaptée à l'évolution afin de pérenniser l'envol à long terme du 100.7, de sa télévision et de son site Internet (*DELTA MEDIA.net*) : **Delta Média**.

### PROGRAMMATION

- Programmation :** 4 heures et demi à 5 heures de programme par semaine.
- Contenus :** Information locale, le sport, la culture, les loisirs  
 La **Quotidienne**, une **émission en direct** chaque mardi, mercredi et jeudi à 10H30.  
 Avec sur le plateau, des invités qui font l'actualité du littoral.  
 Le vendredi : « **La semaine en image** » (rétrospective de la semaine)  
 Le lundi : « **on en parle** » (micro-trottoir sur le marché local)
- Rediffusion du Conseil Municipal de la ville de Gravelines.
- Infographie :** vie pratique, programmes manifestations sportives, culturelles, associatives...
- Un **partenariat avec l'ASTV de Grande-Synthe** assure un échange de programmes permanent, de formation du personnel et de réflexion quant aux programmes.

### BUDGET

- Budget :** 2003 : **381 122 € (2 500 000 FF)**
- Institutions subsidiaires :** **SIVOM** – Syndicat intercommunal de l'Aa regroupant les communes de St-Georges sur l'Aa, Craywick, Loon-Plage, Bourbourg et Gravelines

### CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	1999
<b>Première émission :</b>	novembre 2000
<b>Statut :</b>	<b>Télévision associative – AGIVA</b> (Association de Gestion et d'Information de la Vie Associative : cette association regroupe les trois médias composant Delta Média)
<b>Siège et direction :</b>	Boulevard de l'Europe - BP 72 - Galerie du Polder 59820 Gravelines
<b>Président :</b> <b>Directeur :</b>	<b>Jean-Louis RICHEBÉ</b> <b>Michel WIERRE</b>
<b>Conseil d'Administration :</b>	<b>2 représentants des communes membres du SIVOM</b> (syndicat intercommunal regroupant les communes de St-Georges sur l'Aa, Craywick, Loon-Plage, Bourbourg et Gravelines) + <b>trois personnalités locales.</b>
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêts locales
<b>Nombre d'emplois :</b>	<b>Six permanents</b>
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Ville de Gravelines : 12 000 habitants Ville 100% câblée Câble de la télé distribution : <b>5 000 abonnés</b>  <b>Audience :</b> selon le dernier sondage réalisé 78% des abonnés « regardent régulièrement » 98% des gravelinois « connaissent Delta TV »
<b>Transmission et Diffusion</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Câble un serveur de diffusion TECSOFT Multidiffusion
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo : 4h30 à 5h par semaine</b> diffusées en boucle + rediffusion du Conseil Municipal  <b>Production infographie :</b> 8mn / jour en boucle réactualisées



# Information Dunkerquoise tous les 7 jours



## CONTACTS

Nicolas BERNARD  
Jacques Olivier SIMON  
[jsimon@ville-dunkerque.fr](mailto:jsimon@ville-dunkerque.fr)

ID7  
Hôtel de ville  
Place Charles Valentin – BP 6537  
59140 dunkerque cedex  
Tél. 03 28 26 26 54 / fax : 03 28 26 28 66

## HISTORIQUE EN BREF

- 1985** Mise en place d'un service vidéo au sein de la ville de Dunkerque.  
Objectif : la création d'un fond vidéo dunkerquois (*films, expositions, manifestations culturelles...*)
- 6 juin 1994** La ville de Dunkerque dispose d'un réseau câblé sur l'ensemble de son territoire.  
**Création** par le service vidéo, d'une **émission** : « ID 15 » (*Informations Dunkerque tous les 15 jours*) diffusée via le réseau câblé dunkerquois.
- 1995** Rapidement, d'une émission tous les 15 jours, le service passe à une programmation hebdomadaire : « ID15 » devient « ID7 »
- juin 2004** ID7 fête ses 10 ans.

## PROGRAMMATION

**Programmation** : 45 minutes de production par semaine

**Contenus** : **Vidéo** : une émission le lundi : la rétrospective du week-end  
une émission le jeudi : l'annonce des événements du week-end  
Thèmes : sport, culture, loisirs, patrimoine, portrait, découverte...

**Sujets proscrits** : politique, religion et actualité sociale

**Infographie** : vie pratique, loisirs, sorties, informations quartiers, cité

Collaboration et **échanges de programmes avec d'autres télévisions locales** (Delta TV, ASTV...)

## BUDGET

**Budget** : **184 800 € /an** (*soit 1,2 M FF*)  
4 200 € par émission avec 44 émissions par an.

**Institution subsidiaire** : Ville de Dunkerque

## CARTE D'IDENTITÉ

<b>Date de création :</b>	Juin 1994
<b>Première émission :</b>	6 juin 1994
<b>Statut :</b>	<b>Télévision municipale</b> – service vidéo de la ville de Dunkerque
<b>Siège et direction :</b>	Hôtel de ville - Place Charles Valentin BP 6537 - 59140 dunkerque cedex
<b>Maire :</b>	<b>Michel DELEBARRE</b> , Ancien Ministre d'Etat, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral, Député-Maire de Dunkerque
<b>Directeur Général :</b> <b>Directeur Communication :</b>	<b>Robert SERNA</b> , Directeur Général des Services <b>Nicolas BERNARD</b> , Directeur de la communication
<b>Objet :</b>	Production et diffusion d'émissions télévisées d'intérêt local
<b>Nombre d'emplois :</b>	<b>6 permanents</b> (à 70% d'un temps plein) 8 pigistes (prestataires occasionnels équivalent à un temps plein)
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion</b> : Ville de <b>dunkerque</b> : 70 850 habitants Câble de la télédistribution : <b>34 000 abonnés</b> Ville de <b>Loon Plage</b> : <b>2 200 abonnés</b> Ville de <b>Leffrinckoucke</b> : <b>1 500 abonnés</b> .
<b>Transmission et Diffusion</b>	<b>Mode diffusion</b> : câble Diffusion sur bande en boucle. Format webcast et format betacom
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production Vidéo</b> : 45 minutes de production par semaine  <b>Production Infographie</b> : boucle de 15 minutes/jour renouvelée 3 fois par semaines – <b>45 minutes par semaine</b> Production sous PowerPoint. France Bleue Nord en fond musical



#### CONTACTS

Jean-Pierre TRIQUET  
[jeanpierre.triquet@dgl.cc](mailto:jeanpierre.triquet@dgl.cc)

COMMUNAUTE URBAINE  
GRAND LITTORAL  
Pertuis de la Marine - BP 5530 -  
59386 Dunkerque Cedex 1  
Tél. : 03 28 62 70 00

### HISTORIQUE EN BREF

- 1968** Créée par décret le 21 octobre 1968, la Communauté urbaine de Dunkerque présente la particularité d'être la première Communauté urbaine volontaire de France.
- 1984** L'année 1984, voit la naissance du service vidéo.
- 1998** C'est en septembre 1998, qu'est diffusée la première émission « ID7 ». La communauté urbaine contribue à la réalisation de ces émissions.
- 2002** Depuis 2002, extension de la diffusion des réalisations communautaires à l'ensemble des télévisions de l'agglomération.

### PROGRAMMATION

- Programmation :** Production de reportages de 3 à 6mn livrés chaque semaine aux TV locales (ID7, ASTV, Delta TV)
- Contenus :** Les sujets traités concernent l'actualité de l'agglomération (sportive, économique, culturelle, festive,...), les chantiers et politiques communautaires.

### BUDGET

- Budget :** En investissement : 30 000 euros par an.  
En fonctionnement (Hors coût de personnel) : 15 000 euros par an.
- Institution subsidiaire :** Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral

### CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	Septembre 1984
<b>Première émission :</b>	Septembre 1998
<b>Statut :</b>	Collectivité Territoriale
<b>Siège et direction :</b>	Communauté Urbaine de Dunkerque – Pertuis de la Marine – Dunkerque (59140)
<b>Président :</b>	<b>Michel DELEBARRE</b> , Ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque
<b>Directeur Général :</b>	<b>Patrick CHEVRE</b> , Directeur Général des Services
<b>Directeur Communication :</b>	<b>Jean-Pierre TRIQUET</b>
<b>Objet :</b>	Production d'émissions télévisées d'intérêt communautaire
<b>Nombre d'emplois :</b>	5 emplois pour le service vidéo
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	celle de ID7 / ASTV / Delta TV
<b>Transmission et Diffusion :</b>	La diffusion relève des TV locales
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	3 à 6 minutes par semaine



## MAILLEBOIS TÉLÉVISION

### Longuenesse



#### CONTACTS

François Xavier CANIVEZ  
Jean-Yves BOYET  
[mailleboistv@wanadoo.fr](mailto:mailleboistv@wanadoo.fr)

MAILLEBOIS TELEVISION  
2/7 Bât.iment Les Merles  
BP 74  
62968 LONGJENESSE Cedex  
Tél./Fax : 03 21 88 53 96

#### HISTORIQUE EN BREF

1989

Cette télévision de quartiers, diffuse depuis 1989, sur un réseau d'antennes collectives, reliant plus de 800 logements sur le territoire de la commune de Longuenesse (Pas de Calais).

Elle est au service de ses habitants / téléspectateurs résidant sur deux quartiers : Maillebois et Salamandre. Son action s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement social.

Elle utilise la technique du « porte à porte » pour être en permanence en contact avec son public (qualité de suivi des émissions) et pour être à l'écoute des problématiques, en vue de concevoir de nouvelles émissions.

« Maillebois Télévision, la télé qui se mêle de ceux qui la regardent ».

#### PROGRAMMATION

**Programmation :** 30 à 45 minutes toutes les trois semaines

**Contenus :** Un journal vidéo de 30 à 45mn toutes les trois semaines : reportages impliquant les habitants, vie des quartiers, établissements scolaires, habitat, santé, emploi, etc..

Un journal infographique : services aux habitants, emploi, permanences sociales, associations, cantines scolaires, « on sort ce week-end », « je vends - j'achète », etc..

#### BUDGET

**Budget :** Fonctionnement : 81 000 € /an

**Institutions subsidiaires :** Ville de Longuenesse, Pas de Calais Habitat (mise à disposition d'un appartement), LOGIS 62, Etat (Emplois aidés + financements sur appels d'offres).

**Partenaires :** Education nationale, CPAM, Parc Naturel Régional, Centre CULTUREL Balavoine.

#### CARTE D'IDENTITE

<b>Date de création :</b>	Juin 1989
<b>Première émission :</b>	Janvier 1988
<b>Statut :</b>	Télévision Associative – Loi 1901
<b>Siège et direction :</b>	2/7 Bâtiment Les Merles - BP 74 62968 LONGJENESSE Cedex
<b>Président :</b>	<b>François Xavier CANIVEZ</b>
<b>Directeur :</b>	<b>Jean-Yves BOYET</b>
<b>Objet :</b>	<b>Animation, formation, réalisation, diffusion</b> Sur les quartiers Maillebois et Salamandre Productions à la demande réservées aux établissements publics et aux associations
<b>Nombre d'emplois :</b>	2 salariés permanents
<b>Zone de diffusion et audience :</b>	<b>Zone de diffusion :</b> Longuenesse, le quartier de Maillebois et Salamandre (800 logements)  <b>Audience potentielle :</b> 3 000 personnes
<b>Transmission et Diffusion :</b>	<b>Mode de diffusion :</b> Réseau d'antennes collectives (Pas de Calais Habitant et Logis 62) Site non câblé  <b>Equipement :</b> 2 caméscopes Hi-8, 2 AMIGA 4000 2 1200 Amiga (pour le vidéo-texte) Bac Matrox RT2000  <b>Standard technique :</b> VHS / UMATIC / Hi-8
<b>Total heures de production d'émissions propres :</b>	<b>Production vidéo :</b> 30 à 45 minutes toutes les trois semaines <b>Journal infographique :</b> Permanent, +/- 1 heure diffusée en boucle
<b>Projet :</b>	Projet de création d'une télé dans le cadre du Pays de Saint-Omer à l'étude.



## Le Nord-Pas de Calais, terre de cinéma et d'audiovisuel



**CRRAV**  
21 rue Edgar Quinet  
BP 152  
59333 Tourcoing Cedex



Tél : +33 (0)3 20 28 26 40  
Fax : +33 (0)3 20 28 26 41  
[www.crrav.com](http://www.crrav.com)

Ce document a été édité avec le concours actif du CRRAV